

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 2008/I-12^e/04
Séance du 13 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

IBA - EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la 12^{ème} Commission "Actions et Relations Internationales" en date du 21 novembre 2007

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Soutient la participation départementale à la mise en œuvre de l'exposition internationale d'architecture de Bâle,
- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente
 - pour l'approbation des documents à signer avec nos partenaires,
 - pour déterminer le montant de la contribution financière du Département,
 - pour déterminer le cas échéant les représentants du Conseil Général dans les organes de gouvernance.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions